



MISSION DU PRÉSIDENT AUPRÈS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET DU SÉNAT FRANÇAIS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Mission du président auprès de l'Assemblée nationale et du Sénat français
 - Paris (France)
 - 11 au 14 juillet 2011
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale
 - M. Michel Bonsaint, secrétaire général
 - M^{me} Johanne Whittom, directrice de cabinet
 - M^{me} Catherine Durepos, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) entretient, depuis plus de 30 ans, une relation étroite, directe et privilégiée avec les deux chambres du Parlement français, et plus particulièrement avec leur groupe interparlementaire d'amitié France-Québec.
En effet, la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ) a été instituée en 1979 par les présidents de l'Assemblée nationale française (ANF) et de l'ANQ en vue de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées. Elle réunit sur une base annuelle des délégations de députés québécois et français qui mènent des séances de travail sur des sujets d'intérêt commun.
 - De la même manière, et conformément au protocole d'accord signé en 2003 par le groupe d'amitié France-Québec du Sénat français et l'ANQ, sénateurs français et députés québécois se rencontrent annuellement, en alternance au Québec et en France.
 - Depuis l'élection à la présidence de l'ANQ du président actuel, aucune rencontre bilatérale n'avait eu lieu entre élus français et québécois.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Établir des liens avec les présidents de l'ANF et du Sénat ainsi qu'avec les présidents de leur groupe d'amitié France-Québec et réitérer l'engagement de l'ANQ dans le renforcement de ses relations avec ces institutions.
- Fixer les paramètres des prochaines rencontres de députés québécois avec les groupes d'amitié France-Québec du Sénat et de l'ANF. Ces rencontres sont prévues pour 2012.
- Faire la promotion du colloque sur la démocratie, les députés et les médias qui aura lieu à l'hôtel du Parlement les 26 et 27 octobre prochain.
- Faire un bilan, avec les partenaires institutionnels et avec le secrétaire général de la Francophonie, de la 37^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et de la présidence québécoise de l'APF (2009-2011).

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le président de l'ANQ a été reçu en entretien par ses deux homologues.
- Dans les deux cas, il a invité les présidents à former des délégations de parlementaires qui prendraient part au colloque sur la démocratie, les députés et les médias dont l'ANQ sera l'hôte en octobre 2011.
- À l'ANF, le président de l'ANQ a notamment fait le point sur l'état d'avancement de la mise sur pied d'un cours en ligne sur le parlementarisme comparé entre la France et le Québec, dont les deux assemblées sont partenaires.
- Les deux présidents ont par ailleurs discuté des conclusions de la 37^e session de l'APF qui s'est tenue à Kinshasa, en République démocratique du Congo, et dont le président de l'ANQ a dirigé les travaux.
- Au Sénat, les deux présidents ont échangé sur les nouveaux pouvoirs octroyés à cette Chambre en vertu de la réforme constitutionnelle de 2008.
- Il a également été convenu, avec le président du Groupe d'amitié France-Québec du Sénat, que le thème de la gestion forestière serait abordé dans le cadre de prochaine réunion annuelle ANQ/Sénat français qui se tiendrait à Québec.
- En entretien avec le secrétaire général de la Francophonie, le président de l'ANQ a assuré l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) de l'appui des parlementaires québécois au Réseau francophone de compétences électorales (RECEF), mis sur pied en partenariat avec le Québec et dont le lancement est prévu pour août 2011.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	6 182,54 \$
- Transport	4 400,37 \$
Total	10 582,91 \$

¹ Les frais de transport de MM. Chagnon et Bonsaint et de M^{me} Whittom ont été imputés à la XXXVII^e Session de l'APF (Kinshasa, 4 au 8 juillet 2011).